



COMMUNIQUE DE LA CNSC RELATIF AUX DERNIERS EVENEMENTS SOCIO-POLITIQUES AU TOGO

Ce samedi 19 août 2017, le Parti National Panafricain (PNP) a organisé à Lomé et dans certaines localités du pays (Anié, Sokodé, Bafilo et Kara) une marche pour réclamer le retour à la constitution de 1992 et le droit de vote de la diaspora.

La Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC-TOGO) suit avec une attention particulière l'évolution dramatique de la situation.

Lors de ces manifestations, on déplore des pertes en vies humaines, des blessés, des arrestations et des dégâts matériels.

La CNSC s'incline devant la mémoire des personnes décédées et présente ses condoléances aux familles éplorées. Elle souhaite prompt rétablissement aux blessés.

La CNSC condamne les entraves à la liberté de manifester qui est un droit constitutionnel (Art.30 de la constitution togolaise). Elle condamne également toutes formes de violences d'où qu'elles viennent.

Elle exhorte le gouvernement à prendre des dispositions appropriées pour que les libertés publiques soient garanties ; et que des mesures soient prises pour un encadrement réglementaire des manifestations publiques sur toute l'étendue du territoire national afin qu'à l'avenir ces situations déplorables ne se reproduisent plus.

Elle invite également le gouvernement à prendre des mesures urgentes, y compris la libération des personnes arrêtées, pour un retour rapide à l'apaisement social.

Aux partis politiques, la CNSC rappelle la nécessité du respect des lois régissant les manifestations publiques au Togo et un encadrement efficace de leurs militants.

Aux citoyens, elle rappelle l'adoption des comportements citoyens et le respect des valeurs républicaines lors des manifestations publiques.

La CNSC demande à toutes les parties la nécessité de préserver la paix et la cohésion sociale dans notre pays pour un Togo émergent à l'horizon 2030.

Que Dieu bénisse notre cher pays, le Togo, l'or de l'humanité.

Fait à Lomé, le 20 août 2017

P. le conseil d'administration

Et P.O. Le Président délégué



SOWU Edem